

Tableau des énergies alternatives du transport

Édition 2024

Évaluation de la pollution atmosphérique selon la vignette Crit'air (PM, Nox)

								
								
	Electricité	HVO/XTL	Biométhane	B100*	B30	GNC	GNL	Hydrogène gris** ou hydrogène carboné
Origine	Nucléaire, renouvelable, hydraulique	Huiles alimentaires usagées Graisses animales	Agricole, biodéchets, boues de station d'épuration	Huiles végétales	Fossiles Huiles végétales	Gaz fossiles	Gaz fossiles	Vaporéformage de méthane
Motorisation	Rupture technologique	Tous les véhicules diesel sont compatibles	Technologie gaz	Véhicules diesel adaptés	Véhicules diesel adaptés	Technologie gaz	Technologie gaz	Rupture technologique
Émissions GES comparées au Gasoil ou B7 d'après les outils du programme EVE	+/- 98%	+/- 82%	+/- 80%	+/- 61%	+/- 15%	+/- 5%	+/- 5%	+/- 250%
Facteurs d'émission	0,05 kgCO ₂ e/KWh	0,54 kgCO ₂ e/litre	0,61 kgCO ₂ e/kg	1,22 kgCO ₂ e/litre	2,64 kgCO ₂ e/litre	2,95 kgCO ₂ e/kg	3,27 kgCO ₂ e/kg	11,1 kg de CO ₂ e/kg

*Seul le B100 exclusif est en critère 1

**il existe trois sources d'hydrogène : l'hydrogène carboné (parfois appelé hydrogène gris, représente 98% de la production française), l'hydrogène bas carbone produit par électrolyse de l'eau à partir de l'électricité issue du réseau électrique français qui comporte une part importante d'électricité nucléaire et l'hydrogène renouvelable (parfois appelé hydrogène vert).